

AFRISTAT

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**HUITIEME REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
BAMAKO, 06 AU 08 OCTOBRE 2003**

CS.03/08/07

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La huitième réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 06 au 08 octobre 2003, à Bamako au Mali, dans la salle de conférence d'AFRISTAT, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur général de l'INSEE.

Outre le Président, étaient présents les membres suivants du Conseil :

- Professeur Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Professeur agrégé en sciences économiques, Doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG), Bénin,
- Monsieur Maurice Dossou BANKOLE, Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin,
- Monsieur Michel BITEMO, Chef du Service du Potentiel Scientifique à la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique du Congo,
- Monsieur Jacques CHARMES, Professeur des universités, Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines,
- Monsieur Mamadou CISSOKO, Consultant international (Mauritanie),
- Monsieur Daouda DIARRA, Chargé d'Etudes et des Statistiques Economiques au Département des Politiques Economiques de la Commission de l'UEMOA,
- Monsieur NDEFO, Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques au Secrétariat Exécutif de la CEMAC,
- Monsieur Oumar Malick SY, Responsable de l'équipe chargée de la statistique, représentant le Chef de la Division de la Politique Economique et Sociale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Etaient excusés :

- Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général Adjoint de la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) du Gabon, représentant le Directeur Général,
- Monsieur Jürgen HEIMANN, Administrateur, Division C3, Eurostat,
- Professeur TOUNA-MAMA, un des deux représentants des utilisateurs.

La Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale n'étaient pas représentées.

Etaient présents comme observateurs :

- Monsieur Jean Arnaud KOUAKOU N'GORAN, Professeur, Directeur des Etudes de la division « Ingénieurs des Travaux Statistiques » à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan,
- Monsieur François ROUBAUD, Directeur de l'Unité de recherche « Croissance, Inégalités, Population et Rôle de l'Etat » (IRD) et chercheur à DIAL,
- Monsieur Georges TOUSSAINT, représentant le Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique de l'Ouest du Fonds Monétaire International (AFRITAC – Ouest).

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction générale d'AFRISTAT.

La liste complète des participants figure en annexe.

Point 1 : Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte le lundi 06 octobre 2003 à 9 heures 30 par M. Jean-Louis BODIN, Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil scientifique a adopté son ordre du jour (voir annexe). Le programme de travail a été aménagé pour tenir compte de l'arrivée tardive de certains participants.

Point 3 : Election du Président du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a réélu Monsieur Jean-Louis BODIN Président pour un mandat de deux ans, en conformité avec l'article 30 du Traité.

Monsieur BODIN a remercié les membres du Conseil pour lui avoir une nouvelle fois accordé leur confiance et a insisté sur l'importance de la discussion prévue sur le rôle du Conseil scientifique d'AFRISTAT (point 7 de l'ordre du jour).

Point 4 : Suites données aux recommandations de la septième réunion du Conseil scientifique

La Direction générale d'AFRISTAT a fait part des suites données aux recommandations de la septième réunion du Conseil scientifique.

En ce qui concerne les recommandations adressées au Comité de direction d'AFRISTAT, il a été noté que les réformes institutionnelles engagées dans certains Etats étaient de nature à permettre l'amélioration des conditions de

travail dans les Instituts Nationaux de Statistique (recommandation n°1). Bien que de légers progrès aient été enregistrés dans la transmission par les INS de leurs rapports d'activités et programmes de travail à la Direction générale d'AFRISTAT (recommandation n°2), la situation est encore loin d'être satisfaisante. La Direction générale d'AFRISTAT a donc proposé de reprendre une idée formulée lors de la réunion du Comité pour le Développement de l'Information de la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique à Addis-Abeba en mai 2003 et qui consiste à concevoir des modèles de rapport d'activités et de programme de travail qui serviraient de guides pour les INS. Ces modèles pourraient être formellement adoptés par le Comité de direction d'AFRISTAT. Le Conseil scientifique a appuyé cette démarche, d'autant plus que les rapports d'activités constituent un premier indicateur de résultats pour les INS.

Parmi les recommandations adressées à la Direction générale d'AFRISTAT (recommandations n° 4 à 12), celle concernant la mise en place d'un répertoire d'experts a connu un début d'exécution avec la prochaine mise en ligne sur le site Internet d'AFRISTAT d'un formulaire téléchargeable que pourront remplir les personnes intéressées. Par contre, les recommandations concernant l'amélioration de la présentation et du contenu des rapports d'activités et programmes de travail de la Direction générale n'ont que très partiellement pu être mises en œuvre, faute de temps. La Direction générale a cependant indiqué qu'elle allait poursuivre ses efforts dans ce domaine. Le Conseil a souhaité que le canevas de présentation des différents documents (rapport d'activités de l'année écoulée, rapport d'activités du premier semestre de l'année en cours, programme de travail de l'année à venir) soit amélioré, homogénéisé et stabilisé.

Les recommandations que le Conseil scientifique avait adressées à ses membres, visant à une participation plus active aux travaux en dehors des périodes de réunion, n'ont connu qu'un succès mitigé.

Le Président a rappelé que la Conférence conjointe de l'Association internationale pour la Statistique Officielle et de l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquêtes sur le thème « Pauvreté, exclusion sociale et développement », initialement programmée en juillet 2004 à Abidjan, aurait finalement lieu en décembre 2004 à Amman (Jordanie). Il demandera que le programme de la conférence soit communiqué sans tarder aux membres du Conseil, qu'il a encouragé à envoyer leurs contributions au Comité des programmes de la conférence.

Point 5 : Examen du rapport d'activités 2002 et du rapport pour le premier semestre 2003 de la Direction générale d'AFRISTAT

Le Conseil scientifique a entendu le rapport d'activités 2002 présenté par la Direction générale. Cette dernière a insisté sur les difficultés rencontrées dans l'exécution de son programme de travail : faible disponibilité des cadres nationaux dans les INS, parfois mobilisés pour d'autres activités, absence de maîtrise du calendrier de mise en place du financement des actions, demandes non programmées de la part des Etats ou des partenaires au développement.

Le Conseil a néanmoins apprécié l'ampleur et la qualité des activités réalisées au cours de l'année 2002.

Les débats ont essentiellement porté sur la pression croissante exercée sur les experts d'AFRISTAT du fait de l'augmentation des demandes d'assistance technique exprimées par les Etats membres.

En réponse à une question, la Direction générale a rassuré les membres du Conseil sur la disponibilité des financements du Fonds de Solidarité Prioritaire « Renforcement des capacités statistiques » mis en place par la France.

La Direction générale d'AFRISTAT a également préparé un rapport sur les activités qu'elle a réalisées au cours du premier semestre 2003.

A l'examen de ce rapport, le Conseil scientifique s'est une nouvelle fois inquiété de la forte mobilité des comptables nationaux au sein des INS et de leur manque de disponibilité dans certains cas. Il a été noté que les systèmes d'incitation envisagés n'avaient pas fonctionné de manière satisfaisante.

Il s'est inquiété des répercussions possibles sur le programme de travail des INS de la mise en œuvre par la BAD du programme de comparaison internationale des parités de pouvoir d'achat (PCI – Afrique), et des interférences à craindre entre projets concomitants, notamment dans le domaine des bases de données économiques et sociales (Africa-info et 2gLDB).

Le Conseil a enfin souhaité que les demandes ponctuelles d'assistance technique dans des domaines non prioritaires par rapport aux objectifs du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) soient traitées au regard de leur importance stratégique et de la disponibilité des experts d'AFRISTAT, et qu'elles soient autant que possible sous-traitées.

Point 6 : Examen du projet de programme de travail 2004 de la Direction générale

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté son projet de programme de travail pour l'année 2004.

Afin de permettre une meilleure planification des activités de la Direction générale, ce programme a été établi pour la première fois à partir du recensement des besoins en assistance technique formulés par les Etats membres. Le programme de travail inclura en particulier une revue à mi-parcours des activités du PROSMIC qui ont été menées au niveau régional et au niveau national.

Le Conseil a de nouveau exprimé sa préoccupation quant à la charge de travail des experts induite par l'augmentation des missions d'assistance technique. Le Conseil recommande d'aboutir à un meilleur équilibre entre le temps passé en mission par chacun des experts de la Direction générale et le temps passé au siège pour d'autres activités (suivi des projets et des outils d'harmonisation, travaux méthodologiques, rédaction de notes d'analyse et de synthèse des travaux, préparation de publications...). Par ailleurs, il renouvelle sa

recommandation concernant un recours accru à des consultants internationaux ou nationaux chaque fois que cela est pertinent et possible.

Le Conseil scientifique a également attiré l'attention de la Direction générale d'AFRISTAT sur la nécessité d'entreprendre des actions avec les INS en vue de coordonner et d'harmoniser ses activités avec celles entreprises par les Etats membres.

La version finale du programme de travail 2004 adopté par le Comité de direction sera envoyée aux membres du Conseil scientifique avant la fin de l'année 2003.

Point 7 : Examen du rapport d'évaluation d'AFRISTAT

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté les principales conclusions du rapport d'évaluation d'AFRISTAT. Ce rapport a été rédigé par des cabinets de consultants indépendants avec l'assistance financière de la Commission européenne.

Les discussions ont porté sur le rôle futur que devra jouer le Conseil scientifique. Il apparaît clairement qu'il est nécessaire de recentrer ce rôle en demandant au Conseil scientifique de jouer un rôle plus actif dans l'examen des questions méthodologiques et des questions de fond.

Pour cela, le Conseil recommande au Comité de direction d'inclure dorénavant à son ordre du jour un point sur les questions à lui soumettre. Le Conseil scientifique a également proposé de nommer, pour chacun des dossiers techniques soumis au Conseil, un ou plusieurs rapporteurs, parmi ses membres ou à l'extérieur ; ces rapporteurs seraient chargés d'étudier en détail les dossiers techniques et d'en rendre compte au Conseil scientifique.

Pour améliorer le contenu scientifique de ses travaux, le Conseil se propose :

- d'examiner le contenu technique des principaux projets dans lesquels AFRISTAT est engagé,
- de traiter de thèmes tels que : politique de publication d'AFRISTAT, politique de diffusion des INS et d'AFRISTAT, méthodes statistiques, capitalisation des expériences acquises dans la mise en œuvre de projets importants, indicateurs de qualité statistique, etc.

Il demande à son Président et à la Direction générale d'AFRISTAT de fixer au plus tard au 31 décembre 2003 le ou les thèmes qui seraient ainsi traités lors de sa prochaine réunion en 2004 et d'identifier un ou des rapporteurs à cet effet.

Le Conseil scientifique ne juge pas opportune la création d'un Comité d'orientation tel que suggéré dans le rapport d'évaluation. Il estime, conformément à l'article 32 du Traité, qu'il peut parfaitement continuer à donner son avis sur les orientations à moyen terme, dans la mesure où les débats n'ont lieu que tous les cinq ans et que des représentants des utilisateurs sont déjà membres du Conseil.

Le Conseil scientifique a relevé qu'il est nécessaire de mieux coordonner les activités statistiques dans les Etats membres et a souligné le rôle actif qu'AFRISTAT pourrait jouer. Pour cela, AFRISTAT doit améliorer sa visibilité, notamment par la mise en place d'une stratégie de communication plus efficace, en particulier vis-à-vis des bailleurs.

Enfin, le Conseil scientifique a souhaité pouvoir discuter des orientations du programme de travail à moyen terme (période 2006 – 2010) de la Direction générale lors de sa réunion d'octobre 2004, dans la mesure où les réunions statutaires de 2005 seront consacrées à son adoption.

Point 8 : Présentation d'AFRITAC Ouest

Sur invitation du Président du Conseil scientifique, Monsieur Georges TOUSSAINT, Conseiller en statistiques macroéconomiques et financières au sein du Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC – Ouest) du Fonds Monétaire International a présenté son institution. Le centre AFRITAC couvre principalement les domaines suivants : politique macroéconomique, gestion des dépenses publiques, politique sur les recettes et gestion des recettes, gestion de la dette et microcrédit, statistiques économiques et financières. Dans chacun de ces domaines, AFRITAC a élaboré un programme de travail à partir des besoins exprimés par les dix Etats bénéficiaires (les huit Etats membres de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie).

Le Centre est financé par le FMI, la BAD et plusieurs pays et organismes donateurs. Il a son siège à Bamako, dans les locaux de la Direction Nationale de la BCEAO.

Les discussions ont porté sur les synergies possibles entre les interventions d'AFRITAC et d'AFRISTAT, et les relations du Centre avec la Commission de l'UEMOA et d'autres partenaires au développement. M. TOUSSAINT a indiqué que la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT participeront en tant qu'observateurs aux réunions du Comité d'orientation d'AFRITAC et que AFRITAC était prêt à participer aux réunions du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT. Il a en outre précisé que les deux centres actuellement en activité en Afrique (AFRITAC – Est et AFRITAC – Ouest) feraient l'objet à la mi-2004 d'une évaluation qui pourrait conduire à la création de trois autres centres en Afrique si l'expérience se révélait concluante.

AFRITAC Ouest se réjouit de la grande complémentarité entre ses travaux et ceux d'AFRISTAT et de la qualité de leurs relations. Le Conseil s'en félicite.

Point 9 : Questions diverses

La Direction générale a présenté un compte rendu des onzième et douzième réunions du Conseil des Ministres d'AFRISTAT qui se sont tenues respectivement le 7 avril 2003 à Niamey et le 15 septembre 2003 à Paris.

Le Conseil des Ministres a décidé de reconduire le mécanisme de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 – 2015, en augmentant la part africaine. Il a arrêté le tableau des contributions pour la période 2006 – 2015 et a fixé au 30 juin 2005 la date limite pour le versement de ces contributions. Des financements complémentaires seront recherchés auprès des partenaires au développement. La Banque Africaine de Développement a été sollicitée pour assurer la gestion du futur Fonds AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a nommé Monsieur Martin BALEPA au poste de Directeur Général d'AFRISTAT à compter du 2 janvier 2004.

Le représentant de la CEA a informé le Conseil scientifique des manifestations organisées par son institution : Journée africaine de la statistique le 18 novembre 2003, séminaire sur l'utilisation des comptes nationaux pour l'élaboration des politiques économiques (15 au 19 décembre 2003 à Addis-Abeba) et séminaire sur l'organisation et la gestion des Instituts nationaux de statistique fin décembre à Addis-Abeba.

Dans le cadre du prochain renouvellement des membres du Conseil scientifique, le Conseil propose au Comité de Direction de remplacer la Banque Mondiale par le Fonds Monétaire International en tant que représentant des organisations internationales intéressées au développement de la statistique.

D'autre part, l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée de Yaoundé remplacera l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan en tant qu'observateur représentant les écoles de statistique.

Point 10 : adoption du relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique demande à la Direction générale d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion des 20, 21 et 22 octobre 2003.

Point 11 : clôture de la réunion

Les participants à la réunion remercient la Direction générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation de leurs travaux.

A l'occasion du départ prochain de Monsieur Lamine DIOP, le Conseil scientifique tient à lui exprimer ses plus vifs et ses plus chaleureux remerciements pour l'efficacité et l'énergie avec lesquels il a dirigé AFRISTAT pendant ses deux mandats et lui exprime son appréciation pour les progrès très importants de la statistique africaine qu'il a permis grâce à son action.

Il félicite Monsieur Martin BALEPA pour sa nomination au poste de Directeur général d'AFRISTAT, lui souhaite bonne chance et l'assure de son soutien total dans l'exécution de sa mission.

Le Président constate que l'ordre du jour est épuisé et clôt la réunion à 18 heures.

Fait à Bamako, le 08 octobre 2003

Pour le Conseil scientifique

Le Président

Jean-Louis BODIN

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président du Conseil scientifique
4. Suites données aux délibérations de la dernière réunion du Conseil scientifique
5. Examen du rapport d'activités 2002 et du rapport pour le premier semestre 2003 de la Direction générale d'AFRISTAT
6. Examen du projet de programme de travail 2004 de la Direction générale d'AFRISTAT
7. Examen du rapport d'évaluation d'AFRISTAT
8. Présentation d'AFRITAC OWest
9. Questions diverses
 - Compte rendu des onzième et douzième sessions du Conseil des Ministres
10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
11. Clôture de la réunion

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

formulées lors de sa huitième réunion tenue à Bamako du 06 au 08 octobre
2003

A l'attention du Comité de direction

Recommandation n°1 : inscrire à l'ordre du jour de ses réunions un point concernant les questions à soumettre au Conseil scientifique

A l'attention de la Direction générale d'AFRISTAT

Recommandation n°2 : préparer des modèles de rapport d'activités et de programme de travail en vue de faciliter la rédaction de ces documents par les INS

Recommandation n°3 : améliorer, harmoniser et stabiliser la structure des rapports d'activité et programmes de travail de la Direction générale, en tenant compte des recommandations adoptées antérieurement par le Conseil scientifique

Recommandation n°4 : organiser un meilleur équilibre entre le temps passé en mission par chacun des experts et le temps passé au siège pour d'autres activités

Recommandation n°5 : contribuer activement à une meilleure coordination par les INS de celles de leurs activités qui sont initiées ou soutenues par les partenaires au développement

Recommandation n°6 : améliorer la visibilité d'AFRISTAT par le développement d'une meilleure stratégie de communication

Recommandation n°7 : finaliser et actualiser régulièrement le répertoire d'experts, dans la perspective d'un recours accru à des consultants extérieurs

Recommandation n°8 : solliciter de manière plus systématique l'avis du Conseil scientifique sur les questions techniques et méthodologiques

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / Email
BODIN Jean-Louis	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 FRANCE	Tel (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adedef.finances.gouv.fr
AMOUSSOUGA GERO Fulbert	Université d'Abomey-Calavi	Professeur Agrégé en sciences économiques, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et de gestion (FASEG)	01 B.P. 1287 Cotonou BENIN	Tel (229) 36 10 17, Port. (229) 90 50 19 Tel dom : (229) 33 60 64 Fax (229) 30 01 42 Email : gero@syfed.bj.refer.org
BANKOLE Maurice D.	INSAE Bénin	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 Cotonou BENIN Site Web : www.planben.gouv.bj/insae	Tel : (229) 30 82 43 / 30 82 44 / 30 82 45 Fax: (229) 30 82 46 Email : bankmouss@hotmail.com insae.benin@hotmail.com
BITEMO Michel	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique	Chef du Service du Potentiel Scientifique	B.P. 2499 Brazzaville CONGO	Tel (242) 81 06 07 (242) 66 12 38 Fax: (242) 81 59 09 Email : michel_bitemo@yahoo.fr
CHARMES Jacques	Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines	Professeur des Universités	Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement 47 Bd Vauban 78047 Guyancourt Cedex France	Tel. (33 1) 39 25 53 75 Fax (33 1) 39 25 53 00 Email : jacques.charmes@bondy.ird.fr
CISSOKO Mamadou		Consultant	Ilot V97 Nouakchott MAURITANIE	Tel : (222) 525 36 67 Email : bayocissoko@yahoo.fr
DIARRA Daouda	Commission de l'UEMOA	Chargé d'études au Département des Politiques Economiques	Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 Email : daouda.diarra@uemoa.bf
KOUAKOU N'GORAN Jean Arnaud	ENSEA Côte d'Ivoire	Directeur des Etudes de la division ITS	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tel. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 Email : jakouakaou@yahoo.com

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT (suite et fin)

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax
NDEFO	CEMAC	Chef du Service de Collecte et Traitement des Données Statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tel (236) 61 13 59 / 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf ndefo@netcourrier.com
ROUBAUD François	DIAL	Chercheur. Directeur de l'Unité de Recherche CIPRE (IRD)	4, rue d'Enghien 75010 Paris FRANCE	Tel (33 1) 53 24 14 50 Fax (33 1) 53 24 14 51 Email : roubaud@dial.prd.fr
SY Oumar Malick	CEA	Responsable de l'équipe chargée de la statistique	CEA – P.O. Box 3001 Addis Abeba ETHIOPIE	Tel (251 1) 44 53 43 Fax (251 1) 51 03 89 Email : moumar@uneca.org
TOUSSAINT Georges	AFRITAC - Ouest	Conseiller	AFRITAC – Ouest Fonds Monétaire International Immeuble BCEAO 94, avenue Moussa Travélé 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tel (223) 223 59 75 Fax (223) 223 59 86 Email : gtoussaint@imf.org
DIOP Lamine	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT B.P. E1600 Bamako MALI	Tel (223) 21 55 00 Fax. (223) 21 11 40 Email : lamine.diop@afristat.org
BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT B.P. E1600 Bamako MALI	Tel (223) 21 55 00 Fax. (223) 21 11 40 Email : martin.balepa@afristat.org